

Viens contribuer à ma réussite !



AGENT DE DÉVELOPPEMENT - TROUBLE DEVELOPPEMENTAL DU LANGAGE ET ÉLÈVES ILSS/EHDAA

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 7 juin 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Viens m'aider dans mon cheminement

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière dans un des trois centres de services scolaires de la région de Montréal !

Éducation Québec

ASRSE
Agents des services régionaux de soutien et d'expertise

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys Québec

Centre de services scolaire de Montréal Québec

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île Québec

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Les services régionaux de soutien et d'expertise visent entre autres l'accompagnement et le développement d'une expertise pédagogique afin de répondre aux besoins particuliers des élèves du primaire et du secondaire des différents centres de services scolaires de la région de Montréal où la personne affectée à ce poste sera appelée à se déplacer.

LIEU DE TRAVAIL

Variable (sur l'île de Montréal) et à définir à la suite de l'embauche

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Le 19 août 2024

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'agente de développement mandaté au dossier des élèves ayant un trouble développemental du langage (ou des manifestations s'apparentant au TDL) dans le contexte Montréalais où on y retrouve une majorité d'élèves issus de l'immigration ou ayant des troubles associés. Elle travaillera en étroite collaboration avec le personnel des Centres de services scolaires et soutiendra le réseautage ainsi que le développement de l'expertise. Ses actions s'inscriront dans un plan d'action régional relevant de la Table des directions des services éducatifs des CSS de la région de Montréal. L'équipe des ASRSE relève d'une cogestion entre les CSS et la direction des services de soutien et d'expertise (MEQ).

Le Service régional est actuellement à la recherche de personnes intéressées à faire partie de l'équipe des agents des services régionaux de soutien et d'expertise. Ces personnes doivent détenir à la fois une

Entrée en fonction :



19 août 2024

Type d'emploi :



Poste régulier / Temps plein

Quarts de travail :



Jour

Heures de travail :



35.00 h/sem.

Salaire :



non disponible

Syndiqué :



Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

✓ Diplômes / Certificats

✓ Relevé de notes

✓ Carte membre d'un ordre professionnel

expertise pour un dossier ou une clientèle particulière, ainsi que des connaissances et/ou des compétences en lien avec les priorités régionales suivantes :

Pour ce faire, la personne-ressource devra :

- Développer les axes communs et complémentaires des trois champs d'action : formations, déploiement des outils et structure organisationnelle ;
- Travailler en concertation avec les responsables des Centre de services et des différents intervenants des services éducatifs et complémentaires ;
- Soutenir le développement professionnel des milieux en lien avec le TDL ainsi que des élèves HDAA issus de l'immigration ;
- Soutenir les centres de services scolaire et les écoles dans la mise en place de services adaptés pour ces élèves, tant au primaire qu'au secondaire ;
- Participer à des activités de recherche et de développement afin de permettre de faire avancer les réflexions sur cette réalité Montréalaise qui s'accroît depuis les dernières années et amènent des changements de pratiques universelles ;
- Contribuer au développement de l'expertise nationale en matière d'adaptation de l'enseignement à cette clientèle ;
- Participer aux rencontres nationales, organisées par la Direction de l'adaptation scolaire (DAS), à l'intention des personnes-ressources régionales et assurer le suivi de ces rencontres auprès des centres de services scolaire montréalaises ;
- Travailler en collaboration avec les autres ressources régionales dans la formation, l'accompagnement, la recherche et le développement au besoin ;
- Travailler en collaboration avec les professionnels et les partenaires des différents centres de services scolaire et les différents organismes externes ;
- Participer à des communautés de pratique et aux différents chantiers de travail au regard des priorités nationales et régionales ;
- Assumer toutes autres responsabilités compatibles à sa fonction;
- Agir à titre de courtier de connaissances et d'agent de changement.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en enseignement ou en adaptation scolaire ou être membre de l'Ordre des orthophonistes
- Détenir une expertise reconnue en lien avec les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Expérience de travail minimum de 5 ans dans le milieu de l'éducation ;
- Expérience pertinente qui implique les différentes clientèles.

COMPÉTENCES REQUISES

- Bonne capacité à entrer en relation avec des milieux différents ;
- Capacité à utiliser les technologies de l'information et de la communication ;
- Bonne communication tant à l'oral qu'à l'écrit en français et en anglais ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Excellentes aptitudes pour le travail d'équipe ;
- Entregent, sens du service à la clientèle ;
- Vision du développement et capacité à la faire partager ;
- Expérience en animation de groupes ;
- Connaissance et compréhension des différents parcours migratoires ayant un impact sur le développement global de l'enfant
- Initiative et autonomie professionnelle.

AUTRES EXIGENCES

- Disponibilité à se déplacer sur le territoire Montréalais et souplesse dans les horaires ;
- Être membre de l'OOAQ est un atout (si orthophoniste);
- Utilisation et aisance des outils techno collaboratifs.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective en vigueur pour son corps d'emploi ;
- Le salaire varie, selon la scolarité et l'expérience ;
- Déplacements quotidiens sur le territoire de la région de Montréal.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés

après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).